

 CFA de l'académie de Versailles 

BAC PRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR

UFA Pierre Mendès-France - 1 Rue de Goussainville 95400 Villiers-le-Bel

OBJECTIFS

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel est un technicien de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion...

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise ;
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement ;
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

CONTENU

Compétences professionnelles :

S'informer – analyser :

- Décoder et analyser les données de définition
- Décoder et analyser les données opératoires
- Décoder et analyser les données de gestion
- Relever et réceptionner une situation de chantier

Traiter – décider – préparer :

- Choisir et adapter des solutions techniques
- Établir les plans et tracés d'exécution d'un ouvrage
- Établir les quantitatifs de matériaux et de composants

Fabriquer :

- Organiser et mettre en sécurité les postes de travail
- Préparer les matériaux, les quincailleries et les accessoires
- Installer et régler les outillages
- Conduire les opérations d'usinage : machines conventionnelles, PN, CN
- Conduire les opérations de mise en forme et de placage
- Conduire les opérations de montage et de finition

Mettre en œuvre sur chantier :

- Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Implanter, distribuer les ouvrages
- Préparer, adapter, ajuster les ouvrages
- Conduire les opérations de pose sur chantier
- Installer les équipements techniques, les accessoires
- Assurer les opérations de finition périphériques à l'ouvrage
- Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier

Maintenir et remettre en état :

- Assurer la maintenance périodique des ouvrages
- Maintenir en état, les matériels, les équipements et les outillages

Animer :

- Animer une équipe
- Animer les actions qualité et sécurité
- Communiquer avec les différents partenaires
- Rendre compte d'une activité

Savoirs :

- Français et Histoire- Géographie - Education moral et civique
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Langues vivantes
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Prévention santé environnement
- Economie gestion
- Economie droit
- Éducation physique et sportive

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 1350 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2024

Date de fin : 28 juin 2026

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (ex V)

CAP ou BEP filière bois ou ayant effectué une année entière de 1ère générale ou technologique.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
- Bac pro technicien menuisier agenceur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur doit rapidement s'intégrer dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, affirmer son autonomie et montrer sa capacité à prendre en charge la conduite d'une réalisation d'ouvrage en totale autonomie. Après quelques années d'expérience en atelier et sur les chantiers, à réaliser des travaux et des tâches diverses, il pourra évoluer vers la qualification de maître-ouvrier et assurer la fonction de chef d'équipe. Ayant acquis la maîtrise du métier, il pourra envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Deuxième et dernière année en apprentissage.

[Fiche RNCP 37917](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième ou dernière année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

Mr Jérôme Marie

Téléphone : 01.34.38.31.05

Email : jerome.marie1@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

